

Compte-rendu de Réunion Publique

Commission du Quartier 4.3

> **Bonhoure – Guilheméry – Château de l'Hers – Limayrac - Côte Pavée**

Mardi 27 Juin 2017

> **Lieu** : Salle de Limayrac – 22 rue Xavier Darasse 31500 TOULOUSE

> **Participation** : 57 personnes

> **Élu présent** : Monsieur De Scorraille, Maire du quartier

> **Services municipaux et intervenants présents** :

Mme Tilak : ATMO Occitanie

Mme Cheyroux : Direction de l'environnement et développement durable – Mairie de Toulouse / Toulouse Métropole

Mme Hanel : Mobilité Gestion Réseaux, Toulouse Métropole

M. Paties – Bureau d'études Egis

M. Delfini, Mme Printemps : Direction Infrastructure Travaux Énergies

M. Tourjman, M. Bonnemaïson, M. Lourenco : Pôle Territorial Est, Toulouse Métropole

Mme Bénet, Mme Leroux : Action Territoriale - Mairie de Toulouse

Monsieur Peral : chargé de mission sur le plan Convivencia

> **Document support** : Diaporama CQ4.3_20170627

NB : Ce compte-rendu ne retranscrit pas l'intégralité des débats mais les principaux échanges d'intérêt collectif.

L'ensemble du compte rendu est lié au déroulement du diaporama détaillé.

Monsieur De Scorraïlle, le Maire de Quartier, salue les participants. Il rappelle le rôle de la Commission de quartier ainsi que des règles du débat : les temps d'échanges sont réservés aux interventions d'intérêt collectif. Il rappelle par ailleurs qu'il est disponible pour s'entretenir individuellement avec les riverains pour ce qui est des questions plus spécifiques.

M. De Scorraïlle remercie les services, présente les intervenants et indique que le diaporama sera bientôt en ligne sur Toulouse.fr dans la rubrique « vos quartiers ». Il annonce l'ordre du jour en excusant Monsieur Carneiro pour son absence. Les services et le bureau d'étude EGIS animeront la partie de la commission consacrée à la Jonction Est.

1. **Actualité du quartier**
2. **Projet de la Jonction Est - Quels impacts sur la mobilité du quartier ?**
3. **Qualité de l'air – Quelles actions sont engagées par la collectivité ?**
4. **Point travaux**
5. **Convivencia**

1. Actualité (cf. diaporama)

M. De Scorraïlle présente le détail des prochaines installations financées par le biais de l'enveloppe participative. Ces dernières sont prévues pour améliorer le quotidien des habitants.

M. De Scorraïlle rappelle dans ses périodes de canicules qu'il est important de prendre soin des personnes fragiles et d'alerter la Mairie si besoin au 0800 042 444. Les précautions à prendre pour se prémunir des risques liés aux périodes de canicule sont détaillées dans les dépliants.

Une information consacrée à la lutte contre la prolifération des moustiques et des moustiques tigres est présentée et disponible également.

M. De Scorraïlle fait état de la réalisation d'une fresque sur le mur de soutènement de l'école Jean Macé dans le cadre du festival Latinograff.

2 -Projet de la Jonction Est - Quels impacts sur la mobilité du quartier ? (cf. diaporama)

L'opération Jonction Est se situe sur les communes de Balma, Quint-Fonsegrives et Toulouse. Ce projet consiste à :

1. aménager une liaison routière, piétons et cycles, au Sud de l'aérodrome de Toulouse Lasbordes, entre la rocade Est (A61) et la RD16 (Entiore), ainsi qu'un maillage avec la zone d'activités de la Grande Plaine au niveau de la cité de l'Espace.
2. créer un échangeur complet et l'aménagement de voies nouvelles d'accélération / décélération (voies d'entrecroisement) sur la rocade Est.

La Jonction Est s'avère prioritaire en terme de complémentarité des transports en commun, de la voiture et des modes doux, alors que les projets d'urbanisation et de développement économique se multiplient.

Le bureau d'études EGIS a été mandaté par la collectivité pour réaliser les études de trafic qui serviront à évaluer les impacts du projet. Monsieur Paties a conduit cette mission. Il présente la méthode et les principaux résultats des études menées, y compris avec la variante sans raccordement côté Grande Plaine puisqu'elle avait été demandée lors de la concertation.

Rappel des principaux résultats (cf diaporama) :

Le contexte actuel est rappelé : des trafics importants sur les radiales et l'avenue Gonord ; un accès difficile aux échangeurs provoquant souvent des ralentissements ou des bouchons aux heures de pointe du matin (8h-9h) et du soir (18-19h).

Le bureau d'études a simulé et comparé à l'aide d'un modèle de trafic 3 situations :

- la situation 2030 sans le projet Jonction Est (« situation de référence »)
- la situation 2030 avec le projet Jonction Est (« situation projet »)
- la situation 2030 avec la variante demandée en concertation : le projet sans raccordement côté Grande Plaine (« situation variante projet, sans raccordement »)

Les principaux résultats des analyses sont présentés et commentés.

À terme et sans jonction Est, les études de trafic montrent que le matin et le soir, les échangeurs actuels seront saturés, ce qui veut dire une augmentation des bouchons sur l'avenue de Castres, route de Revel et Jean Gonord de chaque côté de la Plaine pour entrer et sortir du quartier. Nous aurons ainsi plus de voitures mais pas plus de solutions pour les riverains et pour les voitures en transit.

Le projet Jonction Est permet de décharger les échangeurs actuels, tout en conservant un accès fluide à la rocade pour les riverains du secteur Limayrac – La Terrasse. La baisse de flux sur l'avenue de Castres et la route de Revel rend possible l'accompagnement du passage des bus Linéo sur ces itinéraires. Un effet de hausse de trafic a été identifié sur l'avenue Limayrac par rapport à la situation « référence ». Il est de l'ordre de + 20 %, soit 5 véhicules supplémentaires par minute pour les deux sens confondus. En dehors de ces voies, l'impact est limité sur les autres rues du quartier.

Pour répondre aux observations des riverains lors des premières réunions de concertation sur le projet, l'analyse d'une variante sans raccordement côté Grande Plaine a été réalisée. Elle montre que l'absence de desserte côté Grande Plaine induit une accessibilité dégradée à la rocade pour les zones riveraines de Gonord et Dassault. Des congestions nettement plus importantes par rapport au projet « complet », au niveau des échangeurs de Montaudran et de Lasbordes sont notées . Des trafics plus importants aussi sur de nombreux carrefours secondaires qui fonctionnent déjà à capacité. De meilleurs résultats en revanche sur les allées de Limayrac puisque l'effet de hausse de trafic est contenu : elle est de l'ordre de +5 % (soit 1 véhicule supplémentaire par minute).

En conclusion, le projet « complet » est jugé plus performant que la variante sans raccordement côté Grande Plaine par rapport aux objectifs initiaux. Malgré le développement urbain de la zone Sud Est, il permet de maintenir un équilibre des trafics sur les radiales supports de bus Linéo, et des conditions d'accès convenables au quartier et à la zone de la Grande Plaine. A l'échelle du quartier, l'effet de hausse de trafic identifié sur les allées de Limayrac pourrait être accompagné par des aménagements.

Pour les continuités modes doux, le projet Jonction Est permet de relier et d'articuler les cheminements cyclables existants, qui seront renforcés à terme par de nouveaux itinéraires (programmation Schéma Directeur cyclable). Sans raccordement côté Grande Plaine, cela n'est pas possible.

Après la présentation du bureau d'études EGIS, le Maire de quartier informe les participants qu'une

enquête publique est à venir dès 2018.

La présentation est suivie d'un temps d'échange avec la salle.

- Remarques : Selon vous, la seule rue impactée en négatif c'est l'allée de Limayrac. Je rappelle qu'il y a 740 logements, et qu'elle est étroite. Lorsque vous parlez d'aménagement, cela sous-entend que vous allez supprimer les mûriers ? Il y a 15 ans, la municipalité a travaillé pour éviter le trafic et aujourd'hui, vous voulez le favoriser.
- Réponse d'Egis : il y a effectivement une augmentation de trafic sur cette voie, mais elle revient à 5 ou 6 véhicules supplémentaires par minute. Au regard de la situation moins favorable sur les radiales et les carrefours secondaires, ce volume sur les allées Limayrac paraît faible et pourrait être compensé par des aménagements. Si rien n'est entrepris, l'échangeur de Lasbordes sera saturé à terme. Ainsi l'ensemble des riverains de Limayrac auront des difficultés à entrer ou sortir du quartier aux heures de pointe.

M. De Scorraille indique que nous ne pouvons pas tout remettre en cause. S'il faut d'autres réunions pour prolonger la discussion sur le quartier nous le ferons, mais l'objectif principal reste de se projeter et anticiper l'avenir à l'horizon 2030.

- Remarque : Le projet, lorsqu'il a été établi il y a quelques années, n'indiquait la création que d'un demi-échangeur.
- Réponse d'EGIS : lors des anciennes études, la solution proposée a toujours été l'échangeur complet et cette solution avait été présentée en réunion publique.
- Question : Nous sommes favorables à cette création pour les communes des alentours. Pour autant, nous ne voyons pas la nécessité de faire le raccordement côté ville de Toulouse. Il nous semble nécessaire de mettre en perspective le coût financier du projet par rapport à ce qu'on y gagne mais également le coût environnemental en défigurant la grande Plaine. Par ailleurs, nous aurons bientôt la ligne TAE à ce niveau.
- Réponse d'EGIS : pour la partie qui relève de la mission qui nous a été confiée, nos études démontrent que, sans raccordement côté Grande Plaine, il y aura des conditions de trafics saturées. Cela entraînera des attentes sur plus d'une heure sans aucune circulation possible. Les différents coûts impacteront les conditions de circulation et la patience mise à rude épreuve des riverains.
- Question : Pourquoi ne pas faire des sites propres et des parkings comme à Jolimont ?
- Réponse d'Egis : ce sujet ne relève pas de l'analyse qui nous a été confiée. A dire d'expert, le site propre n'est pas toujours suffisant et malheureusement il n'est pas possible de desservir toutes les zones en transport en commun. Mais si le projet Jonction Est n'est pas support d'un bus en site propre, il contribue par ses effets à améliorer les conditions de circulation des bus Linéo sur les routes de Castres et Revel.
- Question : Est-ce que ce projet supprimera les embouteillages qu'il y a déjà avenue de Castres ?
- Réponse d'Egis : en partie oui, cela va améliorer les conditions de circulation. Et cela permettra aussi d'aider le passage du Linéo 1 vers Balma.

M. De Scorraille indique que l'accord de Leroy Merlin a été obtenu afin de déplacer le terminus de la Linéo côté Balma.

- Remarque: au sujet des modes doux, que va devenir la piste cyclable de la grande Plaine ? Aux deux échangeurs 17 et 18, on ne peut pas traverser ; Il en est de même pour les transports en commun, aucune annonce n'est faite concernant des sites propres.
- Réponse de M. De Scorraille : pour la Linéo 1 c'est une réussite, il est efficace même sans site propre.
- Réponse du service Mobilité: Pour les cycles, la piste cyclable de la Grande Plaine est conservée. Des créations d'itinéraires sont prévues à terme afin de supprimer les discontinuités qui existent actuellement et prolonger le maillage cyclable. Le projet apportera une réponse plus sécurisée pour franchir la rocade. Il prévoit aussi des liaisons de la Jonction Est pour rejoindre la voie verte le long de l'Hers, ou encore à Saint-Orens. En fonction des remarques faites lors des réunions précédentes sur la Jonction Est, nous avons été capables de retravailler le projet avec les différentes contributions, afin de pouvoir proposer des pistes dédiées. Pour les Transports en commun, il a été dit que par ses effets le projet permet de décharger les radiales et l'accès aux échangeurs actuels. Ces axes sont supports de Linéo. Cet effet sur la baisse de congestion et du volume de voitures aux échangeurs nous permet donc d'apporter une amélioration des temps de parcours et de l'efficacité des bus, pour remplir les objectifs Linéo. Sans ce projet, nous n'obtiendrons pas les mêmes résultats.
- Question: est ce qu'il y a eu une enquête d'intérêt public ? De même est ce que des études en lien avec la COP 21 et la surface des arbres supprimés, plantes, ont été réalisés ? La circulation baisse dans Toulouse depuis 15 ans pour autant vous trouvez des chiffres d'augmentation significatifs.
- Éléments de réponse de M. De Scorraille : Il faut savoir que l'agglomération Toulousaine voit 12 000 personnes s'installer par an.
À propos des arbres notre objectif c'est de développer la coulée verte le long de la vallée de l'Hers, le représentant d'ASF est d'ailleurs venu me voir à ce propos.
- Réponse du service Infrastructure: pour répondre en matière de calendrier, dans un an, il y aura une enquête publique. Nous travaillons actuellement sur l'environnement et l'impact du projet en relation avec les services de l'État et de la DREAL.
- Question : Je suis une des rares à être favorable à ce projet car je préfère anticiper plutôt que guérir. Pour autant dans vos plans, j'ai vu l'entrée mais pas la sortie bretelle
- Réponse d'Egis: il y a bien une bretelle d'accès pour chaque mouvement.
- Question: ce projet inclus le 4. 3 et le 5.1. Est-ce possible de réaliser une réunion sur une analyse détaillée des deux variantes avec Monsieur Esnault en réunion spécifique.
- Éléments de réponse de M. De Scorraille: Je ne peux pas m'engager pour Monsieur Esnault.

3. Qualité de l'air – Quelles actions sont engagées par la collectivité ?

Madame Françoise CHEYROUX, chargée de mission Environnement sonore / Qualité de l'air à la Direction Environnement et Énergie à Toulouse Métropole entame sa présentation sur les actions qui sont engagées par Toulouse-Métropole afin d'améliorer la qualité de l'air

Elle indique que Toulouse est une des rares grandes villes qui est la mieux placée en termes de qualité de l'air.

Elle informe les habitants que les moyens d'action pour améliorer la qualité de l'air sont portés par les documents de cadrage (Plan de Protection de l'Atmosphère : PPA, Plan Local d'Urbanisme intercommunal et Habitat : PLUiH ; Plan Climat Air Energie Territorial : PCAET, Plan de Déplacement Urbain : PDU) ainsi que dans les projets de déplacements (3ème ligne de métro ; Réseau de bus Linéo ; Téléporté). Elle note que dans le prochain PLUiH la prise en compte de la qualité de l'air a été une volonté politique qui se traduira par une vigilance sur la constructibilité aux abords des grands axes routiers générateurs d'émissions polluantes.

Elle invite chacun à consulter ces données librement sur le site internet de Toulouse Métropole (<http://www.toulouse-metropole.fr>).

Madame Dominique TILAK, Directrice d'ATMO (ancien ORAMIP suite à la fusion des régions), présente les méthodes de mesure de qualité de l'air. Elle remercie tout d'abord les Associations du bureau de quartier et le Maire de quartier de l'avoir sollicitée. Madame Dominique TILAK précise qu'ATMO est une association de type loi 1901, agréée par le Ministère de l'Écologie, dont les objectifs sont d'accompagner les politiques publiques, d'informer la population et de produire des indicateurs annuels. Il faut savoir que la pollution atmosphérique est la 3ème cause de mortalité en France.

Madame Tilak présente ensuite les principales catégories de pollution (de fond et de proximité) et fait un exposé sur la variété des polluants réglementés qui font l'objet d'un suivi par ATMO Occitanie, ainsi que leurs sources récurrentes (transports ; chauffage ; industrie, agriculture).

Il y a plus d'une dizaine de stations fixes sur Toulouse qui mesurent la qualité de l'air. Vous trouverez sur <http://oramip.atmo-midipyrenees.org/les-publications-de-l-oramip/publications/rapport-d-activite> les bilans disponibles de la qualité de l'air.

Madame Tilak précise que la loi sur l'Air de 1996 a introduit pour chacun le droit de respirer un air qui ne nuit pas à sa santé.

La présentation est suivie d'un temps d'échanges avec la salle.

- **Remarque :** il y a beaucoup de personnes qui laissent la voiture tourner 15 min sans bouger , c'est dangereux ! Il faudrait pouvoir mettre des amendes pour ce type de comportement ! De même il devrait être obligatoire d'implanter des panneaux solaires sur les terrasses.

- **Réponse d'ATMO :** nous ne sommes pas la police de l'air malheureusement.

M. De Scorraille indique que des systèmes qui coupent le moteur existent pour de modèles récents d'automobile. C'est du ressort de l'État et non de la Mairie de légiférer sur ces questions. Par ailleurs, la collectivité ne peut pas imposer de placer des panneaux solaires.

- Question : Est-il possible de connaître l'impact de l'aéroport et de la pollution de l'aéronautique par rapport à l'automobile ?
- Éléments de réponse d'ATMO : il y a un rapport en ligne sur notre site. (<http://oramip.atmo-midipyrenees.org/component/remository/etudes-realisees/haute-garonne/Suivi-de-qualit%C3%A9-de-lair-%C3%A0-l'A%C3%A9roport-Toulouse-Blagnac-2016/?Itemid=797>)

Nous pouvons vous indiquer que lors de la phase d'atterrissage et de décollage, les émissions sont faibles.

- Question : nous habitons dans une zone à proximité du périphérique. Nous avons écoles, aires sportives et collèges également à proximité de la rocade et nous avons du mal à avoir des informations pour la santé de nos enfants ?

- Réponse d'ATMO : Nous travaillons à l'échelle de la Région. Pour autant il est possible d'effectuer un zoom pour travailler sur un quartier.

- Remarque de M. De Scorraïlle : c'est une demande que je vais formuler.

- Question : dans les mesures que vous avez montrées. Je n'ai pas vu le CO2, c'est pourtant la cause majeure du réchauffement climatique !

- Réponse d'ATMO : nous étudions les polluants atmosphériques qui ont un impact sur la santé. Le CO2 pose effectivement un problème de réchauffement climatique au niveau de l'émission des gaz à effets de serre. Mesurer du CO2 c'est complexe car il est également produit par des êtres vivants.

- Question : pourquoi y a-t-il si peu de publicité sur les épisodes de pollution ?

- Réponse d'ATMO : l'ensemble des médias reçoivent les rapports quotidiens. Le préfet reçoit également des procédures d'information et d'alerte. En règle générale, les médias font des gros titres si cela persiste mais sinon ils ne le diffusent pas. Par ailleurs, sur le site d'ATMO vous pouvez vous abonner pour recevoir les actualités.

Les indices de la qualité de l'air : <http://oramip.atmo-midipyrenees.org/connaitre-l-oramip/pour-en-savoir-plus-2/recevoir-l-info-alertes>

Épisode de pollution : <http://oramip.atmo-midipyrenees.org/portail/inscription>

- Remarque de Madame Cheyroux : Toulouse Métropole a bien pointé ce déficit d'information et Toulouse Métropole est en cours de réflexion pour instaurer une communication lisible afin d'informer sur la qualité de l'air. Par ailleurs, les écoles, les mairies et les organismes de santé sont à même de diffuser l'information. Il faut que l'État soit également un relais d'information.

- Question : On parle souvent des bois de chauffage en campagne et pour autant l'hiver, en ville il y a aussi des feux de cheminée, certains s'en servent même comme incinérateur.

- Éléments de réponse d'ATMO : Sur les épisodes en hiver, nous réalisons des études lors d'épisodes de pollution importants. Une forte proportion de 50 % correspond aux déchets verts (biomasse). Il y a notamment du brûlage lié au secteur agricole dans cette proportion.

4. Point travaux

M. Bonnemaïson et M. Lourenco, du pôle Territorial Est présentent les travaux achevés et à venir (cf. diaporama) :

Travaux achevés

- Présentation sur les Zones 30 du quartier ;
- Boulevard de la Gare : suppression balisettes ;
- Centre Jean Rieux : modification de l'entrée cochère ;
- Rue Jean Goujon (angle Guilheméry) : réfection ponctuelle du trottoir ;
- Avenue de Castres : mise en sécurité d'une traversée piétonne + ajout de place de stationnement.

Travaux à venir

- Rue Stéphane Mallarmé et avenue Balansa : matérialisation du stationnement ;
- Rue de l'Ivoire : réfection de la chaussée ;
- Rue Xavier Darasse : création traversée piétonne, sécurisation de l'école ;
- Rues Déqué/Périssé/Aqueduc : matérialisation du stationnement ;
- Carrefour J.Rieux / L.Cassagne : Sécurisation et mise en accessibilité traversées piétonnes ;
- Rue Bessières : renouvellement de la conduite d'alimentation en eau potable, réfection de la chaussée portion Mascard / Latapie ;
- Rue de Limayrac : création d'un trottoir.

Études en cours

- Rue Saint Eloi : matérialisation du stationnement ;
- Carrefour Jean Chaubet / Pierre Loti : Sécurisation et mise en conformité des traversées piétonnes ;
- Chemin du Coin de la Moure : aménagements de sécurité (traversées piétonnes, mini giratoire) ;
- Avenue Jean Chaubet : création d'un plateau ralentisseur ;
- Chemin du Château de l'Hers : réfection ponctuelle de la voirie.

La présentation est suivie d'un temps d'échanges avec la salle.

- Question : Vous parlez des zones 30, pourquoi pas ne pas inscrire au sol « 30 » ?
- Réponse du Pôle Territorial Est : la réglementation, qui jusqu'à présente n'autorisait pas ce type de marquage, a évolué sur ce point. Pour autant, il faut que cette décision soit prise par l'ensemble des communes de la Métropole.

- Question : Est-ce que lors de l'étude Loti / Chaubet, la problématique de l'accès des camions sur cette rue peut être traitée en même temps ? Les camions circulent sur la place Pinel et ils n'ont pas toujours la place de passer sans endommager les parcelles des habitants. Pourrions-nous les interdire sur cette zone ?
- Réponse du Pôle Territorial Est : nous en prenons note.

- Question : Pourrions-nous travailler sur les plans que le Pôle a étudié ?
- Réponse de M. De Scorraïlle : j'ai une réunion technique prochainement, j'interrogerai le Pôle Territorial Est.
- Question : Vous ne parlez pas dans vos travaux de la rue des Cyclamens ; Vous avez refait la matérialisation au sol mais l'état de la chaussée est désastreux.
- Réponse du Pôle Territorial Est : nous avons diagnostiqué un état de chaussée dégradé, c'est effectivement à l'étude. Le stationnement se réalisait sur trottoir c'est pourquoi nous avons réalisé le marquage au sol.
- Question : Lors des travaux privés des promoteurs avenue de Castres, qui surveille les dégradations qu'ils effectuent ? On en constate notamment sur la place de l'Indépendance.
- Réponse de M. De Scorraïlle : il faut faire des photos et me les transmettre afin de pouvoir les contacter avec des preuves.
- Question : Il y a des problèmes de vitesse excessive dans la rue Lescot et rue du Tourmalet. Cette rue est essentiellement résidentielle et à mon goût, outre la vitesse, un problème de lisibilité du sens interdit.
- Réponse de M De Scorraïlle : effectivement je suis au courant. Nous tentons de voir ce qu'il est possible de faire avec les techniciens du Pôle afin d'améliorer la situation.

Monsieur De Scorraïlle présente la réglementation qui est en cours depuis le 1^{er} Janvier 2017 sur le Zéro phyto. Cette loi interdit l'utilisation de produits phytosanitaires sur l'espace public, ce qui engendre la résurgence des mauvaises herbes.

Les agents et les services n'ont pas d'autre solution que de s'en occuper manuellement. C'est pourquoi M. de Scorraïlle invite les riverains, associations et commerçants à participer à ce désherbage manuel.

5. Convivencia

Henry-Charles PERAL présente le Plan Convivencia pour TOULOUSE.

Restaurer la cohésion sociale à l'échelle de la ville, en s'appuyant sur les valeurs ancestrales de la culture occitane, c'est l'objectif du plan "Convivencia" que la mairie de Toulouse met en œuvre.

Qu'est ce que c'est ?

La "Convivencia" (se prononce convivencio en occitan) s'appuie sur la promotion des valeurs de la culture occitane afin de renforcer la cohésion sociale et améliorer la vie des habitants, y compris dans les quartiers prioritaires.

Il s'agit de s'appuyer sur ces valeurs transmises par la culture occitane depuis huit siècles pour développer des actions dans le cadre de la politique de la ville.

La "Convivencia" désigne l'art de vivre ensemble dans le respect de l'altérité, l'équilibre des rapports sociaux au sein d'une ville plurielle. Restaurer la cohésion des quartiers à l'échelle de la ville est inscrit comme un axe stratégique du contrat de ville.

Qu'est-ce que la Convivencia va apporter aux Toulousains ?

L'objectif est que cette identité culturelle rassemble tous les Toulousains, qu'elle permette de dépasser les clivages. Les enjeux sont forts en matière de politique de la ville, mais l'ambition est que ce plan irrigue tous les domaines de l'action publique : le sport, l'éducation,— c'est d'ailleurs un axe du Projet éducatif de territoire, afin qu'il touche tous les publics, pour mieux vivre

ensemble.

Quelles sont les premières actions ?

- **Dimanche 23 avril 2017**, au Stadium avant le coup d'envoi du match Toulouse-Nice, les jeunes de l'Union sportive de Bagatelle entonneront l'hymne *Se Canta* que les supporters seront invités à reprendre à l'unisson.
- **À la rentrée 2017**, les habitants seront invités à chanter avec l'Orchestre national du Capitole.
- **Dans le cadre de "2018 année Occitanie"**, de nouvelles propositions seront mises sur pied avec les acteurs associatifs notamment.

La Mairie va s'appuyer sur les partenaires institutionnels du contrat de ville, les associations qui font vivre les quartiers, les commissions de quartier et les conseils citoyens constitués dans le cadre du contrat de ville pour diffuser cette culture.

A consulter -> <http://www.toulouse.fr/web/la-mairie/-/plan-convivencia>

La réunion se clôture autour du pot de l'amitié.